



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/43/399  
10 juin 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante et unième session  
Points 4, 22, 29, 35, 36, 37, 40,  
48, 63, 64, 70, 82, 83, 86, 103  
et 137 de la liste préliminaire\*

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET  
LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

QUESTION DE NAMIBIE

DROIT DE LA MER

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ARME ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

\* A/43/50.

88-15723 2137S (F)

/...

9P.

Lettre datée du 9 juin 1988, adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la  
Trinité-et-Tobago

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de la quatorzième réunion du Comité permanent des ministres des affaires étrangères de la communauté des Caraïbes, qui s'est tenue à Port of Spain, les 20 et 21 mai 1988, en vous priant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 4, 22, 29, 35, 36, 37, 40, 48, 63, 64, 70, 82, 83, 86, 103 et 137 de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Deryck Lance MURRAY

/...

ANNEXE

Communiqué de la quatorzième Réunion du Comité permanent des ministres des affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes, qui s'est tenue à Port of Spain les 20 et 21 mai 1988

Le Comité permanent des ministres des affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a tenu sa quatorzième Réunion à Port of Spain les 20 et 21 mai 1988, qui a été précédée d'une réunion préparatoire des représentants officiels les 17 et 18 mai 1988. Pour la première fois, les 12 Etats membres du Comité permanent étaient représentés. Les délégations étaient dirigées par les personnalités suivantes : M. Lester Bird, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda; M. James Moultrie, Ministre adjoint au Ministère des affaires étrangères des Bahamas; sir James Tudor, Ministre des affaires étrangères de la Barbade; M. Dean Barrow, Ministre des affaires étrangères et du développement économique du Belize; M. Franklin Baron, Haut Commissaire de la Dominique; M. Kenneth Modeste, Secrétaire permanent, Ministère des affaires étrangères de la Grenade; le camarade Rashleigh Jackson, Ministre des affaires étrangères du Guyana; Mme Jeanette Grant-Woodham, Sénateur et Ministre d'Etat au Ministère des affaires étrangères, du commerce et de l'industrie de la Jamaïque; M. Calvin Farier, Secrétaire permanent, Ministère des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis; M. Neville Cenac, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie; M. Stuart Nanton, Sénateur et Sous-Secrétaire d'Etat au Cabinet du Premier Ministre de Saint-Vincent-et-Grenadines; et M. Sahadeo Basdeo, Sénateur et Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la Trinité-et-Tobago.

M. Roderick Rainford, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, a déclaré la réunion ouverte.

Le camarade Rashleigh Jackson, Ministre des affaires étrangères du Guyana, s'est adressé aux participants en tant que président sortant du Comité permanent. M. Sahadeo Basdeo, Sénateur et Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la Trinité-et-Tobago a prononcé le discours d'ouverture.

M. Basdeo, souhaitant aux délégués la bienvenue à la Trinité-et-Tobago, a soumis à la réflexion de ses collègues l'idée que la Communauté devrait faire des efforts concertés pour présenter un front uni sur le plan international en 1988, année du quinzième anniversaire de la Communauté. Il a affirmé que l'image qu'un tel front uni donnerait de la Communauté permettrait à celle-ci d'occuper la place qui lui revient sur la scène internationale.

Il a ajouté :

"Nous devons nous garder de laisser notre esprit d'individualisme et d'indépendance faire obstacle à tout ce que nous pouvons réaliser en tendant vers un objectif commun. Mettons à profit l'exemple d'autres groupements régionaux, dont la plupart comprennent des Etats plus grands et plus puissants que les nôtres, et qui ont prouvé la véracité du vieil adage 'L'union fait la force'."

/...

M. Stuart Nanton, Sénateur et Sous-Secrétaire d'Etat au Cabinet du Premier Ministre de Saint-Vincent-et-Grenadines, a répondu au nom des délégations présentes.

M. Sahadeo Basdeo a été élu président de la réunion et nouveau président en exercice du Comité permanent.

#### SITUATION POLITIQUE INTERNATIONALE

##### Désarmement

Les ministres se sont déclarés satisfaits de la signature, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, du Traité relatif à l'interdiction de tous les missiles nucléaires à portée intermédiaire en Europe et ils ont fait observer que la ratification et la stricte application de ce traité conduiraient à éliminer d'Europe toute une catégorie d'armes dangereuses.

Ils sont toutefois restés convaincus de la nécessité d'étendre la portée du Traité FNI aussi bien en ce qui concerne son champ d'application géographique que le nombre de systèmes d'armes concerné. A cet égard, ils ont pris acte des efforts déployés dans d'autres instances en vue de la conclusion de nouveaux accords de désarmement concernant les armes chimiques, les armes classiques et les armes nucléaires à longue portée.

Le Comité permanent a été d'avis que ce traité, ainsi que d'autres exemples de détente Est-Ouest, pourraient avoir des conséquences positives pour la paix et la sécurité mondiales, et il a convenu d'en suivre les incidences possibles pour la Communauté des Caraïbes.

Les ministres se sont déclarés satisfaits de la tenue à New York, du 24 août au 11 septembre 1987, sous les auspices des Nations Unies, de la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement.

Ils se sont félicités de l'adoption par consensus du document final de cette conférence, qui met l'accent sur les aspects multidimensionnels de la relation entre désarmement et développement, et ont exprimé l'espoir que le Programme d'action pourrait servir de base à une action future.

La Réunion a souligné l'importance de la quinzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, qui devait se tenir prochainement.

Les ministres ont exprimé l'espoir qu'elle serait couronnée de succès et qu'elle contribuerait à arrêter et à inverser la course aux armements nucléaires ainsi qu'à promouvoir le désarmement en général.

##### Afrique australe

Les ministres ont pris note de l'intensification de la lutte contre l'apartheid sur le sol sud-africain ainsi que des actes d'agression continuels perpétrés par le régime raciste contre les Etats de première ligne d'Afrique australe.

/...

Ils ont en particulier déploré l'interdiction dont étaient frappées les organisations anti-apartheid en Afrique du Sud, le meurtre judiciaire projeté des Six de Sharpeville et l'assassinat politique récent de la représentante de l'ANC à Paris, Mme Dulcie September.

La Réunion a pris note des initiatives diplomatiques visant à mettre fin au conflit dans la partie sud de l'Angola. Les ministres ont espéré que l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud prendrait rapidement fin et que la Namibie accèderait bientôt à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Les ministres ont pris note de la participation d'Etats membres de la Communauté des Caraïbes à d'autres initiatives, y compris celles du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et du Commonwealth, en vue d'abolir le fléau qu'était l'apartheid.

Ils ont également pris note du fait que certaines puissances occidentales n'appliquaient pas scrupuleusement les sanctions commerciales et économiques contre l'Afrique du Sud et ont engagé ces Etats à cesser de soutenir le régime de Pretoria et à appuyer plutôt les peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie dans leur juste lutte contre le régime minoritaire raciste.

Au nom des gouvernements et peuples des Etats de la Communauté des Caraïbes, les ministres ont réaffirmé leur solidarité avec la lutte que mènent les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie pour la justice, la liberté et la paix.

#### Apartheid dans les sports

Les ministres ont examiné l'état actuel de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports compte tenu du rôle décisif qu'ont joué les Etats membres de la Communauté des Caraïbes dans les négociations qui ont abouti à l'adoption de la Convention par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1985.

Ils ont noté avec satisfaction l'entrée en vigueur, le 3 avril 1988, de la Convention, en tant que nouvel instrument international susceptible de contribuer à l'isolement du régime d'apartheid.

Ils ont prié instamment tous les Etats qui ne l'avaient pas encore fait de devenir parties à la Convention le plus rapidement possible.

#### Moyen-Orient

Le Comité permanent a examiné la situation au Moyen-Orient, et il s'est déclaré préoccupé par les pertes en vies humaines et les violations des droits de l'homme qui ne cessaient d'entraîner les troubles actuels dans les territoires occupés. Pour les ministres, ces événements témoignaient une fois de plus du caractère crucial de la question palestinienne dans la crise au Moyen-Orient. Ils ont demandé que des mesures soient prises d'urgence pour instaurer la paix au Moyen-Orient, dans le cadre de la reconnaissance du droit des Palestiniens à leur

/...

propre patrie, du retrait d'Israël des territoires arabes occupés et de la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

En outre, les ministres ont regretté l'aggravation du conflit entre l'Iran et l'Iraq et ils se sont dits horrifiés par l'utilisation d'armes chimiques. Ils ont de nouveau fait appel aux deux parties pour qu'elles cherchent un règlement négocié au conflit.

#### FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS L'HEMISPHERE

##### Belize

Le Comité permanent a réaffirmé son appui indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Belize.

Les ministres ont accueilli avec satisfaction la reprise des négociations entre le Belize et le Guatemala, et ils ont exprimé l'espoir que ces négociations déboucheraient sur une solution en vertu de laquelle le Guatemala reconnaîtrait la souveraineté du Belize et respecterait les frontières historiques et constitutionnelles de ce dernier.

##### Relations entre le Guyana et le Venezuela

Les ministres ont noté que les relations entre le Guyana et le Venezuela continuaient de s'améliorer, comme en témoignaient le développement et le renforcement de la coopération bilatérale.

S'agissant du différend entre les deux pays, les ministres ont également noté que les présidents guyanien et vénézuélien s'étaient de nouveau dits résolus à coopérer pleinement avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des dispositions de l'article IV (2) de l'Accord de Genève.

##### Amérique centrale

Les ministres ont passé en revue l'évolution récente de la situation en Amérique centrale et se sont félicités des progrès substantiels réalisés dans le processus de paix depuis la signature de l'Accord d'Esquipulas II.

Ils ont accueilli avec satisfaction les efforts déployés par les gouvernements d'Amérique centrale pour parvenir à la réconciliation et à la reconstruction nationales ainsi que l'appui politique et économique international que l'Accord d'Esquipulas II avait mobilisé jusqu'à présent. Ils ont également demandé à toutes les parties intéressées de continuer à oeuvrer avec persistance pour une solution finale au conflit.

Les ministres ont souligné l'importance d'un certain nombre de faits nouveaux concernant l'Amérique centrale, ainsi que d'autres parties de la région à laquelle elle appartenait, qui montraient que les Etats de la région étaient de plus en plus capables et soucieux de trouver des solutions à leurs propres problèmes. Cette

/...

évolution était positive, surtout dans le contexte des tentatives faites de l'extérieur pour restreindre l'indépendance et la souveraineté de ces Etats en imposant des solutions aux problèmes de la région.

Le Comité permanent s'est félicité en particulier de l'initiative prise par l'ONU de mettre au point et de faire approuver un plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale, et il a noté avec satisfaction que ce plan s'appliquait au Belize.

#### La situation au Panama

Les ministres ont examiné l'évolution récente de la situation au Panama et ont réaffirmé le droit souverain du peuple panaméen de déterminer son propre destin à l'abri de pressions extérieures.

### RELATIONS EXTERIEURES DE LA COMMUNAUTE

#### Suriname

Les ministres se sont déclarés satisfaits du rétablissement de la démocratie représentative au Suriname, à la suite du bon déroulement des élections générales en novembre 1987. Ils ont exprimé l'espoir que la coopération fonctionnelle entre la Communauté et le Suriname se renforcerait.

#### Haïti

Les ministres ont passé en revue la situation en Haïti depuis les élections de janvier 1988 et se sont déclarés profondément préoccupés par le fait que les normes démocratiques n'avaient pas été respectées. Ils ont demandé instamment que les efforts soient intensifiés en vue de la démocratisation d'Haïti et de la réalisation des aspirations du peuple haïtien dans les domaines du développement économique et du respect des droits de l'homme.

Les ministres ont estimé que la communauté internationale ne devrait pas isoler Haïti à un moment aussi crucial, et qu'elle devrait plutôt l'encourager à sortir de la régression économique et politique de ces dernières années.

Ils ont réaffirmé leur solidarité avec le peuple haïtien dans sa quête d'un avenir meilleur où les droits politiques et économiques seraient dûment respectés.

Le Comité permanent a décidé de continuer à suivre de près l'évolution de la situation dans ce pays voisin de la Communauté des Caraïbes.

#### Organisation des Etats américains

Les ministres ont examiné l'état actuel du Protocole de Carthagène à la Charte de l'Organisation des Etats américains et ils ont noté que tous les Etats de la Communauté des Caraïbes membres de l'OEA avaient ratifié le Protocole. Ils ont souligné que les Etats membres de l'OEA qui ne l'avaient pas encore fait devaient ratifier le Protocole au plus tôt.

/...

Ils ont examiné la situation administrative et financière de l'OEA et la nécessité de renforcer ses capacités d'assistance technique.

#### PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Le Comité permanent des ministres des affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes a réaffirmé son soutien à Dame Nita Barrow en tant que candidate de la CARICOM à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les ministres ont fait observer que si la présidence avait été occupée à huit reprises par le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, aucun pays membre de la CARICOM n'avait jamais eu le privilège de représenter la région en cette qualité.

Ils ont souligné que la candidature qu'ils soutenaient répondait donc au principe d'une représentation géographique équitable et au profond désir de tous les pays de la CARICOM de jouer le rôle qui leur revenait de droit au sein du système des Nations Unies dans le cadre d'un groupe régional intégré et cohérent. Ils ont exprimé l'espoir qu'un consensus à cet égard pourrait se dégager au sein du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et que, dans l'intérêt des relations régionales futures, une solidarité se manifesterait en faveur de cette aspiration légitime des Caraïbes.

#### PAYS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES

Le Comité permanent a examiné les progrès enregistrés en vue de l'élaboration d'un plan d'action concernant les problèmes propres aux pays en développement insulaires. Dans ce contexte, le Comité a pris note des efforts déployés par la CEPALC/CDCC et le secrétariat de la CARICOM et des travaux entrepris en vue de mettre au point un programme axé en particulier sur les caractéristiques suivantes qui sont propres aux petits pays en développement insulaires : espace maritime, vulnérabilité aux catastrophes naturelles, éloignement et problèmes institutionnels de gestion et d'administration.

Le Comité a fait observer qu'il fallait poursuivre les efforts diplomatiques pour sensibiliser davantage la communauté internationale aux problèmes et besoins des petits pays en développement insulaires.

#### LUTTE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC DES DROGUES

Le Comité permanent a pris note des faits nouveaux intervenus dans la campagne contre le trafic et l'abus des drogues dans la région.

Il s'est inquiété de la tendance qu'avaient les donateurs bilatéraux et multilatéraux à insister sur l'application des lois et la suppression du trafic des drogues au détriment des stratégies visant à réduire la demande et à améliorer les services de traitement et de réadaptation.

Le Comité permanent a réaffirmé que la communauté devait redoubler d'efforts pour venir à bout du problème à tous les niveaux et a souligné que le programme régional de lutte contre les stupéfiants devait être mis en oeuvre au plus tôt.

/...

#### DROIT DE LA MER

Les ministres ont passé en revue les progrès réalisés par la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer et noté avec satisfaction que la France, l'Inde, le Japon et l'Union soviétique avaient été enregistrés en tant qu'"investisseurs pionniers". Ils y ont vu un pas important vers la création de l'Entreprise, l'organe de l'Autorité chargé de la mise en valeur des ressources minérales des fonds marins.

Ils sont convenus, compte tenu particulièrement de ces enregistrements, de poursuivre leurs efforts pour encourager tous les Etats qui ne l'auraient pas encore fait à ratifier la Convention de façon à ce qu'elle entre en vigueur au plus tôt.

#### ANTARCTIQUE

Les ministres ont pris connaissance avec satisfaction d'un rapport mis à jour sur l'Antarctique. Ils sont convenus de continuer à coordonner leurs efforts pour que les ressources de l'Antarctique soient exploitées dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

#### RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

Les ministres ont pris note de l'interdépendance économique continue des Etats et des répercussions de l'évolution de la situation et des politiques des pays développés sur le bien-être économique, social et politique des pays en développement.

Ils ont en outre noté que la croissance, le développement et l'allègement du fardeau de la dette dépendaient en grande partie de la croissance et de l'assouplissement des politiques commerciales des pays développés ainsi que des flux financiers provenant de ces pays. Cette remarque valait particulièrement pour les petits pays en développement qui composaient la Communauté des Caraïbes. Les ministres se sont félicités des initiatives prises par certains pays et organismes pour accroître les ressources des bailleurs de fonds multilatéraux et pour utiliser les ressources dont disposaient les pays excédentaires au profit des pays en développement.

Le Comité permanent a néanmoins souligné qu'il restait encore beaucoup à faire. Il a réitéré son appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie davantage les efforts des pays en développement visant à susciter une croissance suffisante pour répondre tant aux besoins sociaux et économiques de leur population qu'à leurs engagements financiers vis-à-vis de la communauté internationale.

#### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Le Comité permanent des ministres des affaires étrangères a accepté avec joie l'offre du Gouvernement de Sainte-Lucie d'accueillir sa quinzième réunion du 4 au 9 mai 1989.

Il a également décidé de tenir sa seizième réunion à Saint-Vincent-et-Grenadines en 1990.

-----